



# « Refuser la fatalité... »

J'aurais pu commencer cet éditorial par la lettre de Guy Môquet. Non pour faire « tendance » ou plagier qui que ce soit, mais simplement pour démontrer combien l'acte de résistance est un acte citoyen adapté en toutes circonstances et pas seulement réservé aux périodes de conflits. A quoi devons-nous résister ? A cette attitude, facile, qui laisse entendre actuellement dans le milieu montagnard que la baisse continue de la fréquentation de la montagne française est une fatalité sans remède. Notre environnement, c'est vrai, subit de plein-fouet différents facteurs. Souvent indépendants, ils s'additionnent et peuvent avoir des effets désastreux. Baisse de la pratique des activités considérées comme traditionnelles, non-renouvellement des pratiquants, hausse des prix, raccourcissement des séjours, réchauffement climatique désormais sans équivoque (voir l'excellent dossier, *Glaciers, mythes et menaces*). Une part de la perte d'attractivité de la montagne française remonte à plusieurs décennies. Elle prend ses racines, me semble-t-il, dans les erreurs d'appréciation commises lors de la mise en place, dans les années soixante, du fameux « plan neige ». Perçue alors comme une mono-activité se suffisant à elle-même, la pratique du ski a été retenue – par des professionnels rarement issus du milieu montagnard –, comme seul axe de développement intéressant. Ceux-ci, pour diverses raisons, n'ont pas su ou pas voulu intégrer la montagne estivale et ses spécificités dans des schémas globaux d'aménagement et d'animation des territoires. Nous en subissons aujourd'hui les conséquences : l'agriculture et l'artisanat traditionnel déclinent ; des zones entières, voire des massifs, jugés sans attrait pour le ski, subissent une désertification importante. Il est illusoire de penser redynamiser le territoire montagnard en le transformant en un gigantesque parc de loisirs où la marchandisation d'activités « banalisées » – accrobranches, parc aventure ou autre via-ferrata – serait la règle. La montagne représente 23 % du territoire national. Qu'elle soit hivernale ou estivale, elle garde, j'en suis sûr, de nombreux atouts. Il suffirait pour cela d'en valoriser la diversité, de renouer avec une culture de territoire : la montagne est un espace à vivre, un espace authentique, simple, multiforme. Une telle politique, ayant pour pivots le développement durable, la biodiversité et la multiactivité, recoupe les objectifs de tourisme durable auxquels travaille depuis de nombreuses années la convention alpine (dont notre pays, via le Ministère de l'Ecologie et du Développement et de l'Aménagement Durable, assure la présidence jusqu'en janvier 2009). Ce programme européen est ambitieux, mais il a été occulté par le Grenelle de l'environnement, qui occupe en cette fin d'année tout l'espace médiatique. C'est bien dommage : avec le mouvement sportif, la montagne, en tant qu'entité reconnue, a été la grande absente des travaux de ce Grenelle de l'environnement. Espérons que 2008 verra notre pays jouer son rôle et porter des avancées significatives pour cette convention dont l'Arc Alpin a tant besoin... ■

## L'acte de résistance est un acte citoyen

**Bernard Mudry,**

Président de la Fédération française des clubs alpins et de montagne